Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260126-2026_01_26_09-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 26 janvier 2026

N° 2026/01/26/09

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* **: 24** *Nombre de votants* : **32**	*Date de convocation :* *20 janvier 2026*

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :			
Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN (à partir du point 2)	
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Anne-Marie ECHELARD
Tiphany LANGOUMOIS	Pascal GUISSET	Chantal LOUIS	Marie AGEZ
Claudine DESMET	Christian NIEL	Bertrand TANGUILLE	Laurence SAVATTE
Hervé DIOT	Bruno VETTIER	Arnaud BOMPOIL	Ludovic LONCLE
Stéphanie DOUESSIN	Olivier BODIN	Schirel LEMONNE	Nadine CHALVET
Laurent CHAUSSERAY			

Absents :	
Véronique BESNARD donne pouvoir à Laurence SAVATTE	Vincent BOUTEMY
Françoise GATEL donne pouvoir à Yves RENAULT	Emeline HENON donne pouvoir à Laurent CHAUSSERAY
Séverine MAYEUX donne pouvoir à Laëtitia MIRALLES	Chrystelle HERNANDEZ donne pouvoir à Denis GATEL
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Tiphany LANGOUMOIS	Jean-Pierre PETERMANN donne pouvoir à Philippe LANGLOIS
	Arnaud RADDE donne pouvoir à Olivier BODIN

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Philippe LANGLOIS

Objet : Lotissement le Clos pressoir - Dénomination d'une nouvelle voie

Rapporteur : Pascal GUISSET

Dans le cadre du lotissement le Clos pressoir autorisé en date du 12/12/2025 et portant sur la réalisation de 6 lots libres, une nouvelle voie va être créée, il est donc nécessaire de procéder à sa dénomination **(Annexe 1.9).**

En lien avec le contexte historique, le nom du lotissement et la configuration de la voie, il est proposé la dénomination suivante :

- **Impasse du Clos Pressoir**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission urbanisme et travaux réunie en date du 05/01/2026,

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260126-2026_01_26_09-DE

Après en avoir délibéré à 26 voix POUR et 6 CONTRE, le Conseil Municipal :

- **Approuve la proposition émise,**
- **Précise que cette nouvelle voie sera renseignée sur la Base Adresse Locale de la collectivité.**

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint délégué aux Affaires scolaires

Philippe LANGLOIS

Yves RENAULT

Philipe LANGLOIS